



Conditions générales eXposed Fitness tailored customized clothing

1. Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent dans ces termes et conditions:

Le vendeur: eXposed Fitness tailored customized clothing, également commercialisés sous le nom Do it Now!

Le consommateur: toute personne physique qui négocie à des fins qui ne relèvent pas de son activité commerciale ou professionnelle, avec laquelle le vendeur conclut un accord.

L'accord: tout accord entre le vendeur et le consommateur concernant l'achat, la vente et la livraison du produit, ainsi que tous les (actes juridiques) en préparation et en application de cet accord.

Produit: les biens couverts par l'accord et / ou ce que le vendeur vend au consommateur (vêtements de fitness, accessoires, attributs et similaires).

Accord à distance: l'accord conclu entre le vendeur et le consommateur dans le cadre d'un système organisé de vente à distance ou de services sans la présence personnelle simultanée du vendeur et du consommateur et par lequel, jusqu'à et y compris la conclusion de l'accord, il est fait usage exclusivement d'un ou de plusieurs moyens de communication à distance.

Délai de réflexion: délai dans lequel le consommateur peut résilier le contrat à distance sans motiver sa décision.

Formulaire type: Annexe II des présentes conditions générales.

2. Informations sur le vendeur

Nom: eXposed Fitness tailored customized clothing

Tradez également sous: Do it Now!

Personne de contact: Willemjan Daas

Adresse de visite et d'affaires: Buitenkruier 68, 1841 ER Stompvoren

Numéro de téléphone: +31 (0) 6 48932763

Adresse e-mail: info@exposed.fit

Numéro de chambre de commerce: 20140468

Numéro d'identification TVA: NL001667976B09





Site Web: <https://exposed.fit>

3. Applicabilité

Ces termes et conditions s'appliquent à tous les devis, offres, livraisons et accords entre le vendeur et le consommateur, y compris les accords qui ont déjà été conclus, ainsi que les accords supplémentaires, ultérieurs et futurs. La dérogation à ces conditions générales ne peut être convenue que par écrit, via un accord séparé.

4. Accord de réalisation

4.1 L'accord est établi par l'offre et l'acceptation.

4.2 Les produits placés par le vendeur sur le site Internet (www.exposed.fit) sont à considérer comme une offre.

4.3 Le consommateur peut placer les produits proposés dans son panier d'achat en ligne. Le consommateur peut alors décider d'accepter l'offre placée dans son panier. Le consommateur accepte l'offre après:

- Il a saisi sa facture et ses coordonnées de livraison, et;
- il a eu la possibilité (indépendamment du fait que le consommateur l'ait effectivement utilisée) de vérifier la totalité de la commande (son "panier"), y compris les produits et le prix total, frais de livraison compris; et
- ces termes et conditions et la politique de confidentialité sont acceptés, et;
- le mode de paiement a été choisi, et;
- la commande a été finalisée en cliquant sur le bouton "passer commande".

4.4 Après que le consommateur a passé la commande de la manière susmentionnée, l'offre a été acceptée et l'accord a été conclu. L'acceptation ne s'effectue donc pas par le biais du paiement, mais déjà avant cela en passant la commande.

4.5 Après acceptation, le vendeur confirmera immédiatement la réception de l'acceptation de l'offre par voie électronique. Tant que la réception de cette acceptation n'a pas été confirmée, le consommateur peut résilier le contrat.

4.6 Le vendeur prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger le transfert électronique des données et il garantit un environnement Web sûr. Si le consommateur peut payer par voie électronique, le vendeur prendra les mesures de sécurité appropriées.





4.7 Le vendeur peut - conformément à la loi - s'informer si le consommateur peut respecter ses obligations de paiement, ainsi que de tous les faits et facteurs qui sont importants pour une bonne conclusion de l'accord à distance. Si, sur la base de cette enquête, le vendeur a de bonnes raisons de ne pas conclure le contrat, il est en droit de refuser une commande ou une demande ou de fixer des conditions particulières à l'exécution.

4.8 Tout accord est conclu sous la condition suspensive de disponibilité suffisante des produits et / ou services concernés.

5. Livraison

Le vendeur expédiera les produits commandés par le consommateur dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans les 6 semaines suivant la conclusion du contrat au sens de l'article 4, à l'adresse indiquée par le consommateur (ou la faire envoyer), sauf si un délai de livraison plus long a été convenu. Si le vendeur ne peut pas livrer dans ce délai de 6 semaines, le consommateur est en droit de résilier le contrat. Avant que le consommateur ait le droit de résilier le contrat, il doit donner au vendeur un avis écrit de défaut (pour les détails de l'adresse, voir l'article 2) et donner un délai de 14 jours pour toujours livrer le produit. Le consommateur n'a droit à aucune indemnité en cas de dissolution ou de livraison au-delà de 6 semaines, qu'il fasse ou non usage de la possibilité de dissolution.

6. Prix

6.1 Pendant la période de validité indiquée dans l'offre (le cas échéant), les prix des produits proposés ne sont pas augmentés, sous réserve de modifications de prix en raison de modifications des taux de TVA.

6.2 Contrairement aux dispositions de l'article 4.2, si un produit est offert à un prix tel qu'il doit être clair pour un consommateur raisonnablement raisonnable qu'il y a une erreur manifeste de la part du vendeur (ou de la part du web manager), il n'est pas question d'offre et donc aucun accord ne peut être trouvé.

7. Paiement

7.1 Dans le cas où le consommateur opte pour le paiement lors de la passation de la commande ou pour un paiement ultérieur (dans la mesure où cette possibilité est offerte par le vendeur) et le consommateur ne remplit pas cette obligation de paiement car le paiement est interrompu ou le délai expire, le consommateur légalement en défaut. Le consommateur est responsable des frais de recouvrement extrajudiciaires calculés conformément au décret sur les frais de recouvrement extrajudiciaire. Cette dernière ne s'applique que si le consommateur a reçu un avis écrit de défaut de paiement de la part du vendeur et dispose d'un délai de 14 jours pour respecter ses obligations de paiement envers le vendeur.





7.2 Le consommateur n'a aucun droit au règlement ou à la suspension du paiement.

8. (Exclusion) dissolution et suspension

8.1 Si le produit a été fabriqué selon les spécifications indiquées par le consommateur, c'est-à-dire sur mesure, le délai de réflexion légal ne s'applique pas. Le consommateur ne fait pas appel à la dissolution visée au présent article. Dans ce cas, les articles 8.2 jusqu'à 8.9 inclus ne s'appliquent pas. Ce qui précède concerne principalement les vêtements de sport et accessoires sur mesure, mais cette liste n'est pas exhaustive. Pour les autres produits vendus par le vendeur, qui ne sont pas fabriqués sur mesure ou selon les instructions du consommateur, les dispositions suivantes s'appliquent.

8.2 Le consommateur peut résilier un contrat à distance sans motiver jusqu'à l'expiration d'un délai de quatorze jours, après:

1 °. le jour où le consommateur ou un tiers désigné par le consommateur, qui n'est pas le transporteur, a reçu l'article;

2 °. le jour où le consommateur ou un tiers désigné par le consommateur, qui n'est pas le transporteur, a reçu le dernier article, si le consommateur a commandé plusieurs articles dans la même commande qui sont livrés séparément;

3 °. le jour où le consommateur ou un tiers désigné par le consommateur, qui n'est pas le transporteur, a reçu le dernier envoi ou la dernière partie si la livraison d'un article se compose de différents envois ou parties; ou

4 °. le jour où le consommateur ou un tiers désigné par le consommateur, qui n'est pas le transporteur, a reçu le premier article pour un accord qui s'étend à la livraison régulière des articles pendant une certaine période;

8.3 Pendant cette période, le consommateur manipulera le produit et tout emballage avec soin. Le produit doit être retourné dans le même état que le produit a été livré. Le consommateur est responsable de la dépréciation des produits résultant de l'utilisation du produit, qui va au-delà de ce qui est nécessaire pour déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit. Si le consommateur exerce son droit de dissolution, il retournera le produit avec tous les accessoires fournis et dans son emballage d'origine au vendeur, conformément aux instructions fournies par le vendeur.

8.4 Si le consommateur souhaite faire usage de la possibilité de dissolution, il peut utiliser le formulaire type (voir annexes I et II) avant la fin des quatorze jours, ou envoyer une déclaration sans ambiguïté aux adresses indiquées sur le formulaire modèle. Le vendeur enverra un accusé de réception dès réception de la déclaration de résiliation.

8.5 Le consommateur retourne le produit au vendeur dans les 14 jours suivant la notification au sens de l'article 8.4. Les frais (d'expédition) de retour des produits sont à la charge du consommateur.





8.6 Après la résiliation du contrat, le vendeur remboursera tous les paiements reçus du consommateur, y compris les frais de livraison, immédiatement mais au plus tard dans les quatorze jours suivant la date de réception de la déclaration de résiliation.

8.7 Le vendeur respecte l'obligation visée à l'article 8.6, par laquelle le vendeur est toujours autorisé à transférer le paiement reçu par virement bancaire.

8.8 Sans préjudice de ce qui précède, le vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a explicitement opté pour une méthode autre que la méthode de livraison standard la moins chère proposée par le vendeur.

8.9 À moins que le vendeur n'ait offert de retirer les marchandises livrées sur la base de l'accord résilié, le consommateur peut d'abord exiger l'exécution de l'obligation visée à l'article 8.6 après que le vendeur a reçu les marchandises. Le consommateur supporte le risque d'expédition lors du retour du produit.

8.10 La charge de la preuve de l'exercice correct et en temps opportun du droit mentionné dans cet article incombe au consommateur.

8.11 Sauf si le consommateur a choisi de payer par la suite, dans la mesure où cette possibilité est offerte par le vendeur, le consommateur doit toujours être la première partie à effectuer le paiement. Si le consommateur ne respecte pas son obligation, le vendeur a le droit de suspendre ses obligations.

8.12 Le vendeur est en droit de suspendre l'exécution de ses obligations ou de résilier le contrat dans le cas où le consommateur perdrait sa libre décision ou ses revenus ou avoirs, serait en faillite ou aurait demandé un moratoire. En outre, le vendeur est en droit de suspendre ses obligations ou de résilier le contrat en cas de manquement du consommateur à ses obligations, y compris les obligations de paiement.

9. Conformité

9.1 Le produit doit respecter l'accord. Le vendeur met tout en œuvre pour faire correspondre l'image affichée sur le site avec le produit à livrer. Il peut arriver que les couleurs des produits diffèrent légèrement en raison des nuances des matériaux utilisés et, par exemple, de l'éclairage, car les produits sont fabriqués sur mesure. Le consommateur ne peut tirer aucun droit de dérogations mineures. Ce n'est qu'en cas d'écarts bruts pouvant être qualifiés de non-conformité que le consommateur a le droit de demander un remplacement.

9.2 Un produit n'est pas conforme à l'accord si, compte tenu de la nature de l'affaire et des informations que le vendeur a fournies sur le produit, il ne possède pas les caractéristiques que le consommateur peut attendre de l'accord. Le consommateur peut s'attendre à ce que l'article possède les propriétés nécessaires à son utilisation normale et dont il n'a pas à douter, ainsi que les propriétés nécessaires à une utilisation particulière prévue dans le contrat.





9.3 Le consommateur devrait être en mesure de découvrir des défauts dans les produits dans les 2 mois suivant la livraison. Dans les 14 jours suivant la découverte du défaut, le consommateur doit informer le vendeur par écrit par courrier (Buitenkruier 68 à (1841 ER) Stompeteren) ou par e-mail (info@exposed.fit) et donner au vendeur un délai raisonnable. pour résoudre le problème en permettant au vendeur de fonctionner correctement. Tout cela sous peine de déchéance des droits.

10. Responsabilité

10.1 Le vendeur n'est pas responsable des dommages directs (matériels) causés par une mauvaise utilisation du produit. Cependant, si le vendeur est assuré pour les dommages directs et que l'assurance fournit une couverture, la responsabilité du vendeur en ce qui concerne les dommages directs dans ce cas est en tout cas limitée au niveau de paiement de l'assurance concernée. En ce qui concerne le vendeur, le consommateur ne peut réclamer que l'exécution, ou une compensation pour l'exécution de substitution.

10.2 Le vendeur n'est pas responsable des dommages indirects causés au consommateur, y compris les dommages indirects (c'est-à-dire tous les dommages autres que les dommages matériels aux marchandises livrées par le vendeur, y compris la perte de profit, la perte de chiffre d'affaires, les opportunités perdues, les coûts supplémentaires encourus, les activités annulées).

10.3 Ce n'est qu'en cas d'intention ou d'insouciance volontaire de la part du vendeur, le vendeur ne peut invoquer la présente limitation de responsabilité pour les dommages.

11. Réserve de propriété

Les produits livrés par le vendeur restent la propriété du vendeur jusqu'à ce que le consommateur ait pleinement respecté toutes les obligations (de paiement) à cet égard mais également à l'égard de tous les autres accords entre les mêmes parties.

12. Force majeure

12.1 Par force majeure, on entend toute circonstance indépendante de la volonté du vendeur, à la suite de laquelle le respect des obligations du vendeur est (temporairement) empêché. Les exemples sont les interventions / mesures d'un gouvernement / état, les barrières à l'importation et à l'exportation, les conditions météorologiques extrêmes, les inondations, la violence naturelle, les guerres, la terreur, les troubles sociaux, l'hyperdéflation / l'hyperinflation, les défaillances liées à l'électricité et aux TIC / télécommunications, les attaques de réseau, les attaques de logiciels malveillants et autre violation de logiciel malveillant, terrorisme, vol, incendie, pandémie ou épidémie (liée ou non à Corona ou à un autre virus), maladie d'un ou plusieurs employés du vendeur, ainsi que des lacunes de tiers (telles que le manquement à fournir des ressources à temps ou des matériaux, ou l'absence d'employés ou de sous-traitants), de sorte que le vendeur ne peut raisonnablement remplir ses propres obligations





12.2 Si le vendeur n'est pas en mesure de respecter ses obligations en raison d'un cas de force majeure, toutes ces obligations seront suspendues pendant la durée de la situation de force majeure. Si la situation de force majeure a duré plus de trois mois, les deux parties ont le droit de résilier le contrat à l'amiable par écrit. Toute forme d'indemnisation ou de responsabilité du vendeur est exclue. Les services déjà exécutés ne seront pas annulés.

12.3 En cas de force majeure, le vendeur informera le consommateur dans les meilleurs délais.

13. Clause de glissement

Dans la mesure où une disposition de ces conditions générales peut ne pas s'avérer (entièrement) juridiquement valide, cela n'affecte pas la validité juridique des autres dispositions de ces conditions générales. La disposition non applicable est réputée être légalement remplacée par une disposition valide qui, dans la mesure du possible, est conforme à la disposition invalide.

14. Procédure de plainte

Le consommateur envoie des réclamations concernant les produits ou services au vendeur dans un délai raisonnable. Cela peut être fait par courrier (Buitenkruier 68 in (1841 ER) Stompeteren) ou par e-mail (à info@exposed.fit). Le vendeur traitera la plainte dans les quatorze jours et tentera de résoudre la plainte. Si le consommateur n'est pas satisfait de la solution proposée ou du rejet de la plainte, le consommateur peut soumettre la plainte au tribunal civil.

15. Loi applicable

Le droit néerlandais s'applique à cet accord. Les litiges seront soumis au tribunal néerlandais. Dans la mesure où les règles impératives ne prescrivent pas le contraire, les parties déclarent uniquement le siège Noord-Holland Court d'Alkmaar compétent pour connaître du litige.





Annexe 1: Instructions de dissolution pour les consommateurs

Vous avez le droit de dissoudre l'accord dans les 14 jours sans donner de raison.

Le délai d'annulation expire 14 jours après le jour où vous ou un tiers désigné par vous, qui n'est pas le transporteur, avez reçu le produit ou, si vous avez commandé plusieurs produits, le dernier produit de cette commande.

Pour exercer le droit de dissolution, vous devez nous informer de votre décision de dissoudre l'accord par une déclaration sans ambiguïté. Pour cela, vous pouvez utiliser le modèle de formulaire ci-joint (voir annexe II), mais vous n'êtes pas obligé de le faire. Vous pouvez adresser la déclaration dans laquelle vous indiquez que vous souhaitez dissoudre l'accord à:

Par e-mail: info@exposed.fit

Par la poste: Buitenkruier 68, 1841 ER à Stompetoren

Pour invoquer l'annulation à temps, vous devez envoyer votre avis à cet effet avant l'expiration du délai de 14 jours.

Si vous résiliez le contrat, vous recevrez immédiatement tous les paiements que vous avez effectués jusqu'à ce moment, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires résultant de votre choix d'un mode de livraison différent de la livraison standard la moins chère que nous proposons) et au moins 14 jours au plus tard après avoir été informé de votre décision de résilier le contrat, nous serons remboursés. Nous avons toujours le droit de vous rembourser par virement bancaire, même si vous avez payé votre achat via un autre mode de paiement.

Vous devez nous retourner ou nous remettre la marchandise sans délai, mais en tout cas au plus tard 14 jours après la date à laquelle vous nous avez informés de la décision de résilier le contrat. Vous renvoyez la marchandise aux eXposed Fitness tailored customized clothing, Buitenkruier 68, 1841 ER à Stompetoren. Vous ne pouvez demander le remboursement d'un remboursement qu'après réception des produits ou si vous avez démontré que vous avez renvoyé les produits, selon la première de ces éventualités.

Les frais (d'expédition) de retour des marchandises sont à votre charge.

Vous êtes responsable de la dépréciation des marchandises résultant de l'utilisation des marchandises, s'il y a une utilisation plus étendue qu'il ne serait raisonnablement nécessaire de déterminer la nature, les caractéristiques et le fonctionnement des marchandises. Cette nouvelle utilisation est présumée être présente s'il y a des traces d'utilisation.





Annexe II: Formulaire type de dissolution pour les consommateurs

(remplissez et renvoyez ce formulaire uniquement si vous souhaitez résilier le contrat)

À: eXposed Fitness tailored customized clothing, Buitenkruier 68, 1841 ER Stompvoren, info@exposed.fit, numéro de TVA: NL001667976B09

Je vous informe / nous dissolvons / dissolvons par la présente notre accord concernant la vente des produits suivants:

- Commandé le (*) / Reçu le (*)

- Nom / Noms du (des) consommateur (s)

- Adresse (s) du consommateur

- Signature du (des) consommateur (s) (uniquement lorsque ce formulaire est soumis sur papier)

- Date

